



lycée  
Jehan Ango  
Dieppe  
académie  
Rouen  
éducation  
nationale



# Projet d'établissement 2016 – 2020



## Préambule

Le projet d'établissement relève d'une obligation inscrite dans la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 qui stipule (article L401-1 du code de l'éducation) : « *Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.*

*Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.*

*Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.*

*Le Conseil national d'évaluation du système scolaire établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. »*

Le projet d'établissement est en cohérence avec les axes du projet académique :

1. ambition pour chaque parcours,
2. former un élève connecté et participatif,
3. éducation dans un monde ouvert
4. des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie.

« La loi nous oblige, le projet nous mobilise. »

Le projet d'établissement est l'expression de la politique éducative et pédagogique du lycée, celle que l'établissement choisit de conduire, dans le cadre de son autonomie, en fonction de ses contraintes, de ses ressources et des forces et faiblesses de ses élèves.

Il est une référence commune forte et contractuelle assurant la cohérence des actions.

Il traduit l'engagement des différents partenaires à poursuivre et à atteindre un certain nombre d'objectifs bien délimités, choisis d'un commun accord. Il exprime, tout à la fois, la volonté de changement et de rénovation et la conviction de pouvoir contribuer effectivement à une amélioration.

En cela, il n'est pas très éloigné de l'utopie telle que Norbert Elias la définit : « ... on pourrait donc dire, pour synthétiser, qu'une utopie est la représentation imaginaire d'une société, représentation contenant des propositions de solutions à des problèmes non résolus, bien particuliers, de la société d'origine, à savoir des propositions de solutions qui indiquent les changements que les auteurs ou les porteurs de cette utopie souhaitent ou bien les changements qu'ils redoutent, voire peut-être les deux à la fois. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Norbert Elias, *L'utopie*, La Découverte, Paris, 2014 pour la traduction, p. 36.

## Une méthode

Le projet induit une démarche participative et la transparence dans la transmission de l'information. Cette démarche nécessite de s'appuyer sur :

- **une analyse de la situation** à l'aide d'indicateurs objectifs
- **des principes et des axes** pour notre action
- **des phases de concertation** tantôt globales tantôt spécifiques
- **un pilotage du projet** par un groupe de personnes volontaires qui a pour tâche de proposer, formaliser, réguler, dynamiser
- **une perspective à 4 ans** au terme desquels les objectifs généraux pourront être revisités

## Un état des lieux

### Les bâtiments

Le lycée Jehan Ango, installé sur le site qu'il occupe actuellement depuis 1958, a physiquement évolué en fonction des besoins. Les bâtiments sont implantés sur une vaste étendue et semblent dispersés. Cette architecture est une source de complexité en matière de communication interne.

La dernière opération de restructuration remonte à 2006, avec l'adjonction d'un bâtiment abritant la restauration et le remplacement d'une grande partie des façades. Toutefois, les espaces intérieurs qui n'ont pas été rénovés (les salles de sciences expérimentales, les services administratifs en particulier) sont parfois assez inadaptés aux besoins actuels : la circulation est difficile dans les couloirs de l'externat 1, la direction et son secrétariat sont abrités dans un bâtiment différent des services de gestion.

La construction du gymnase (qui est mutualisé avec le lycée du Golf) est venue achever (provisoirement ?) cet ensemble. Le lycée manque cruellement d'un lieu d'accueil digne de ce nom pour les élèves.

### Les élèves

L'établissement accueille, à la rentrée 2015, 1480 élèves. Les effectifs, qui ont connu une baisse ininterrompue de 2005 à 2010, sont de nouveau en augmentation depuis lors (exception faite de la rentrée 2013).

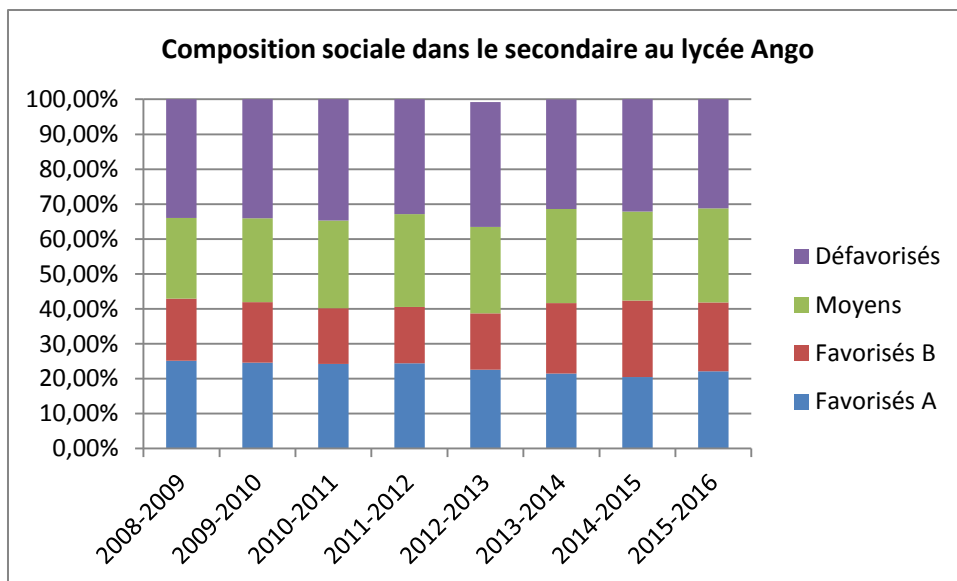
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif	1578	1522	1521	1462	1453	1375	1389	1400	1372	1425	1480

La population du lycée Ango est majoritairement féminine. La part des jeunes filles est d'environ 63% et dans la filière scientifique elle dépasse les 50% depuis plusieurs années.

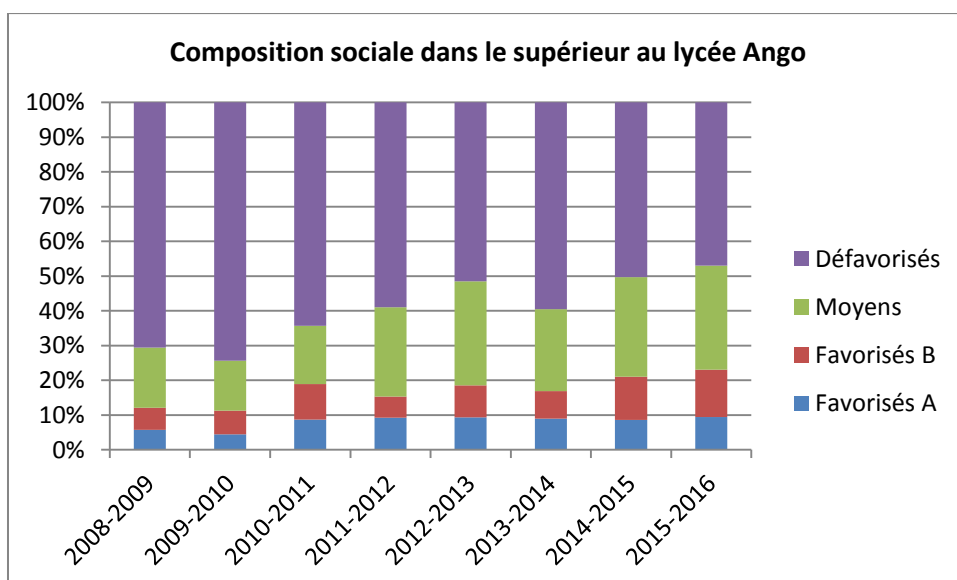
Si la répartition des élèves dans les PCS (Professions Catégories Sociales) est assez proche de celle de l'académie, elle présente une différence (une proportion plus importante de catégories favorisées) avec celle du bassin qui compte cinq autres lycées polyvalents et deux lycées professionnels. On peut considérer que nous connaissons une mixité sociale relativement équilibrée.

Toutefois, un examen plus détaillé de la structure fait apparaître des différences sensibles d'une série du baccalauréat à l'autre : plus de 40% de jeunes issus de milieux défavorisés parfois en L ou STMG alors que ce taux n'atteint jamais 30% en série S au cours des trois dernières années.

Le public accueilli en Section de techniciens supérieurs est socialement nettement plus défavorisé que dans le secondaire. Les nouvelles modalités de recrutement n'ont pas accentué ce phénomène.



Ce graphique permet de visualiser la composition sociale de la population scolaire du lycée Jehan-Ango de la seconde à la terminale.



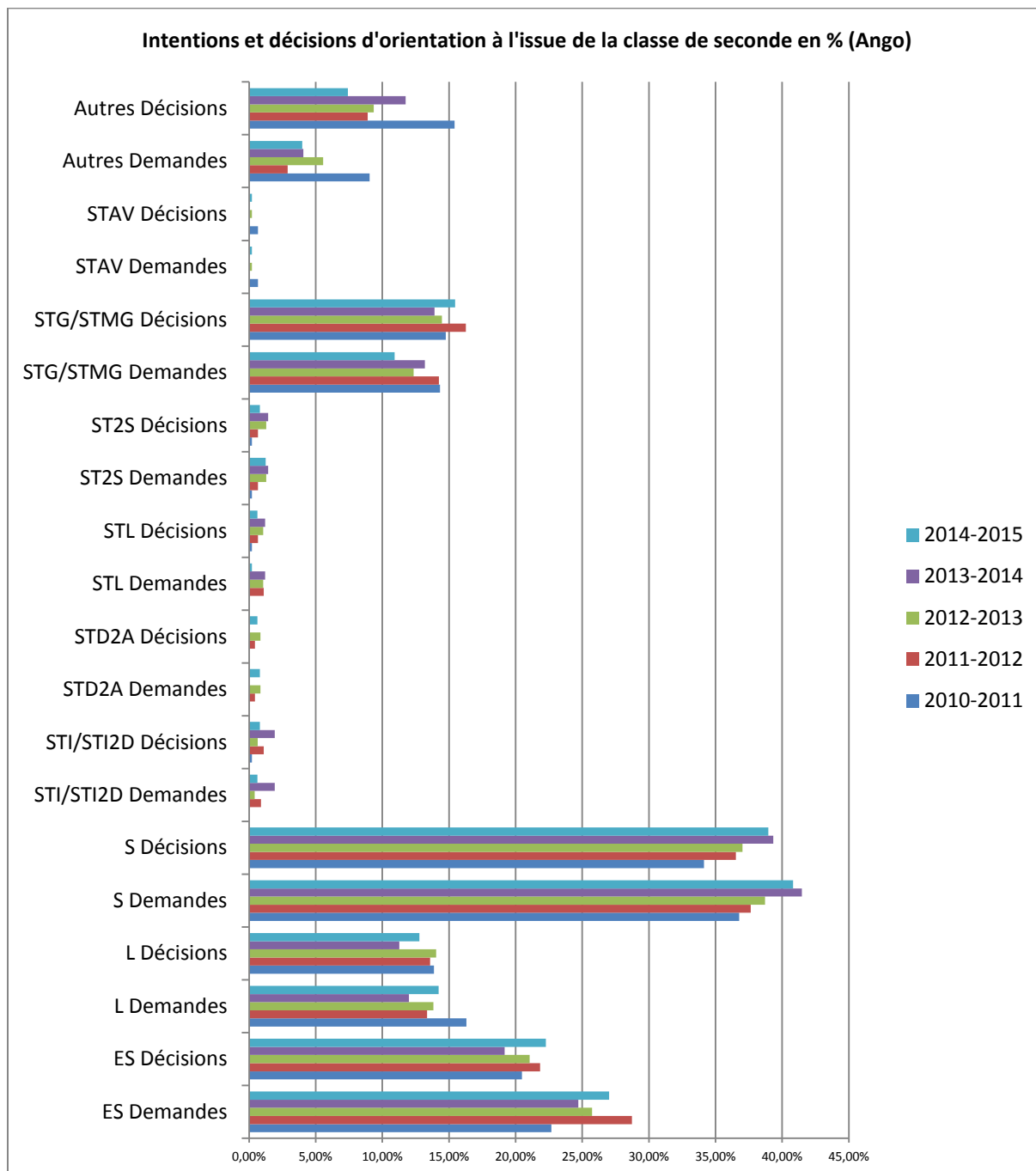
Ce graphique permet de visualiser la composition sociale de la population scolaire du lycée Jehan-Ango en BTS.

### L'orientation

En fin de 3ème, la comparaison des données relatives aux intentions et hypothèses d'orientation – décisions d'orientation (IHO/DDO) fait apparaître des différences importantes entre notre Bassin d'éducation et de Formation (BEF) d'une part, le département et l'académie d'autre part. Tandis que les intentions dépassent les décisions de 2 points dans l'académie et d'1,5 point dans le département, celles du BEF sont au contraire inférieures d'1,4 point. Cette donnée reflète une demande sociale de formation relativement plus faible de la part des familles. Ceci est en partie compensé par des décisions d'orientation qui vont au-delà des demandes des familles.

En fin de seconde générale et technologique (2GT), les données IHO/DDO sont très homogènes entre le BEF Dieppe-Eu-Neufchâtel, le département et l'académie. L'écart intentions/décisions s'établit à plus de 8,6 points. S'agissant du lycée Jehan-Ango, cet écart oscille entre 3,8 et 7,6 ces 4 dernières années.

La demande des familles pour la filière scientifique a régulièrement progressé depuis le début de la dernière décennie à l'exception de juin 2015. A l'inverse, les intentions d'orientation vers la filière littéraire sont moins nombreuses qu'en 2010 malgré un relatif regain d'intérêt en 2014-2015 (une confirmation est nécessaire avant de tirer des conclusions). Tous les ans, les décisions d'orientation en 1<sup>ère</sup> STMG sont plus nombreuses que les intentions.

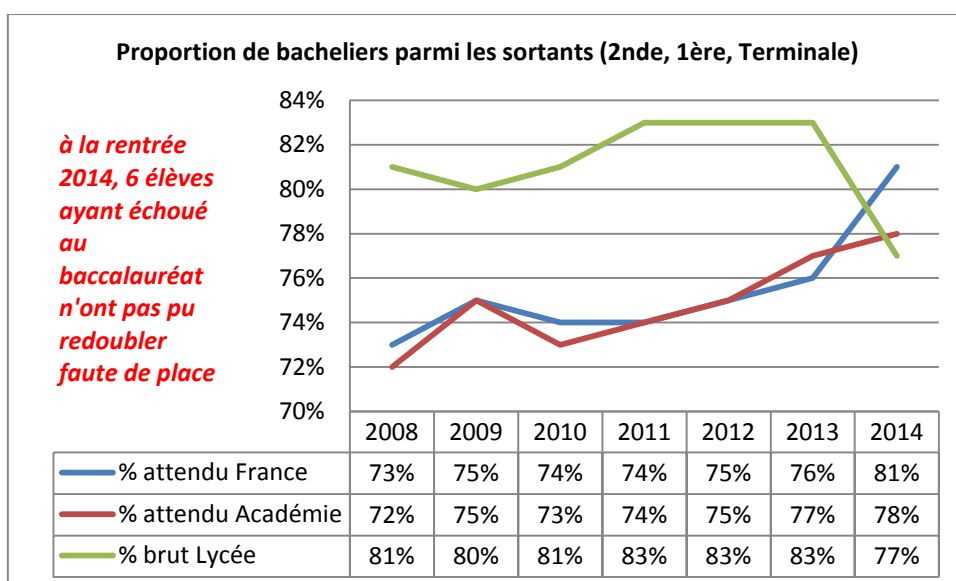
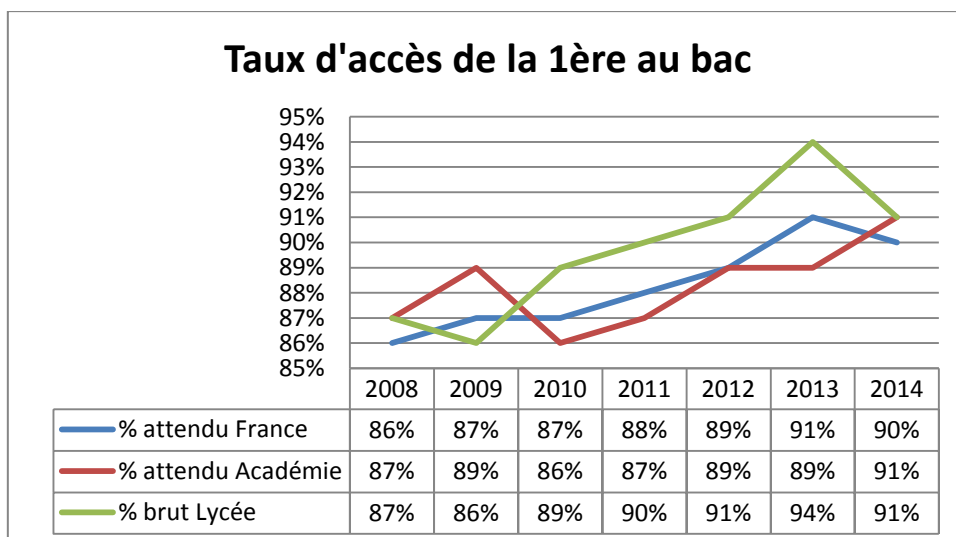
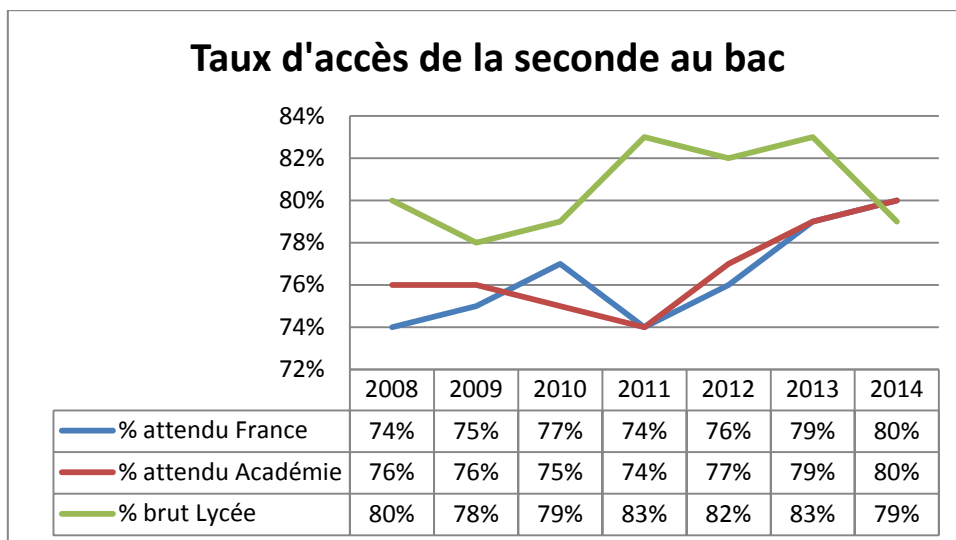


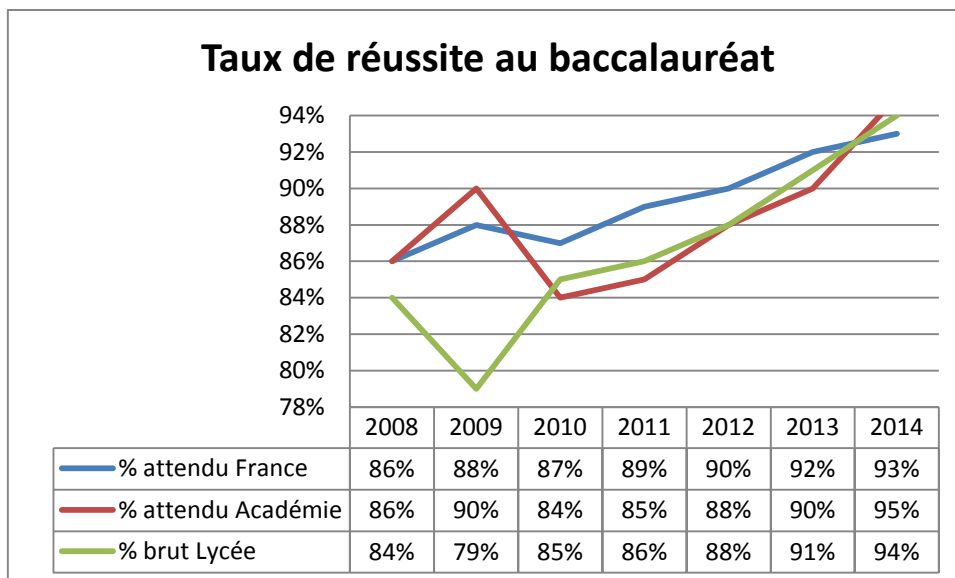
En ce qui concerne le post-baccalauréat, la quasi-totalité de nos élèves de terminale sont candidats à une formation de l'enseignement supérieur. Une forme d'autocensure est toutefois à l'œuvre s'agissant des formations les plus sélectives (CPGE, écoles d'ingénieurs par exemple).

### Les examens

L'année 2013-2014 faisant un peu exception, le lycée peut être décrit comme un bon accompagnateur des parcours des élèves depuis le début de la décennie comme le montrent les taux d'accès calculés par le Ministère de l'Education nationale.

De la même façon, les élèves du lycée Ango le quittent, dans leur très grande majorité, le baccalauréat en poche. Les taux bruts de réussite sont assez proches des taux attendus.





### L'action culturelle

Nous constatons une grande vitalité des pratiques culturelles au sein du lycée, un investissement personnel important des enseignants et le souci de chacun d'insister sur l'aspect culturel inhérent à sa discipline.

Pour autant, nous enregistrons un déficit d'intérêt pour la culture livresque et la culture des écrans qui est celle de nos élèves ne les pousse pas naturellement vers les films du patrimoine, par exemple. D'où la nécessité d'envisager des actions qui pourraient susciter la curiosité des élèves et surtout toucher le plus grand nombre.

### Le numérique

La culture numérique n'a pas encore écrit ses lettres de noblesse au lycée Jehan – Ango.

Le réseau informatique n'atteint pas toutes les salles, certains ordinateurs sont âgés. Le temps dont nous disposons pour la maintenance nous semble insuffisant. Voilà pour les aspects matériels. En outre, nous sommes loin d'être unanimes sur les bénéfices que nous pouvons tirer de ces technologies.

Pour autant, nous disposons de 543 ordinateurs dont plus de 500 sont dédiés à la pédagogie, de 77 vidéoprojecteurs dont 52 ont été installés dans des salles de classe depuis septembre 2011. Toutes les salles de l'externat 3 (bâtiment des langues) ont été câblées en 2014-2015. Les demandes d'équipement supplémentaire prouvent que ces outils gagnent du terrain. Il demeure toutefois encore une quarantaine de salles hors réseau. L'espace numérique de travail commence à être utilisé.

### Et maintenant...

Notre référence est le précédent projet (2007 – 2010). Depuis son élaboration toutefois, des choses ont évolué et la réforme du lycée a quelque peu modifié le paysage. Par ailleurs, nos réflexions, au cours des mois écoulés ont fait évoluer les choses.

Petit à petit, l'axe « Réussir en seconde » a été revisité pour s'ouvrir à la réussite au lycée, jusqu'à une insertion dans l'enseignement supérieur que nous tentons de préparer de façon efficace.

Les « liaisons » qui constituaient un volet de la réussite au lycée ont laissé la place à la notion plus globale de partenariat. Des partenaires pour accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur, des partenaires pour suivre l'évolution de nos élèves tout au long de leur parcours au lycée, des partenaires qui contribuent à leur formation.



Si l'ouverture culturelle n'a pas besoin de nouvelle dénomination, elle peut être portée désormais par les deux référents culturels de l'établissement. Elle peut bien sûr prendre la forme de partenariats mais elle est également au centre de nos préoccupations au quotidien, dans la classe. La culture scientifique ne doit pas être oubliée<sup>2</sup>.

Le dernier axe du projet 2007 – 2010 s'intitulait « CESC et TICE ». Ces deux thématiques n'ont pas vocation à demeurer liées. Nous pouvons tenter de nous projeter dans un avenir (pas trop lointain !) où les TICE seront accessibles sur tous les lieux d'exercice.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté est une instance où l'implication des élèves est favorisée. D'autres existent : le CVL, l'association sportive, le FSE. Des initiatives ont vu le jour, particulièrement depuis deux ans. Cette démarche doit être poursuivie et consolidée. Mais l'autonomie, la participation active des élèves ne doivent pas être cantonnées hors de la classe.

Ces entrées ne se veulent pas exhaustives. Si d'autres caractéristiques de l'établissement, de son public méritaient d'être prises en compte, elles doivent être proposées.

Dans la phase de formalisation, une large concertation a été mise en place. A l'interne, elle s'est appuyée sur les moyens techniques à notre disposition. Plusieurs rencontres ont permis de procéder à une explicitation du texte en construction et de collecter des suggestions.

Le travail, collectif, nous a amenés à solliciter tous les acteurs de l'établissement, en particulier les personnels non enseignants qui contribuent à son bon fonctionnement avec leur apport spécifique, mais aussi les élèves et leurs parents. Des modalités adaptées ont été mises en œuvre.

### **Des principes pour notre action**

La laïcité est « fondatrice du projet scolaire : projet de transmission des savoirs dans un espace public dont nul ne peut s'emparer à son profit. Projet travaillé par l'exigence de vérité contre les dogmatismes. Projet qui doit permettre à chacun de devenir citoyen d'un Etat démocratique et de s'exprimer en tant que tel. »<sup>3</sup> Pour Aziz Jellab la mission fondamentale de l'Ecole « réside dans sa capacité à former intellectuellement et symboliquement des individus éclairés, capables de développer un raisonnement judicieux et de construire des projets d'avenir. C'est aussi *via* cette prise de conscience que les acteurs du système éducatif, en l'occurrence les enseignants, seront à même de donner du sens à leur action et à retrouver un idéal toujours d'actualité, celui de l'émancipation intellectuelle et culturelle des élèves. »<sup>4</sup> Dans cette perspective, nous nous efforçons de développer l'esprit critique et le libre arbitre en créant notamment des situations d'« *apprentissage à la résistance à toutes les formes d'emprise... y compris l'emprise de celui ou de ceux qui vous arrachent à l'emprise des autres.* »<sup>5</sup>

1. Nous mettons les apprentissages au centre de nos préoccupations.
2. Les apprentissages s'effectuent au travers d'interactions sociales, ce qui n'exclut pas la réflexion et le travail personnels. L'Ecole est un espace organisé de la comparaison. La comparaison sociale (« *la sociabilité scolaire, comme celle des cités, est marquée par un fort contrôle du groupe : le regard des autres est omniprésent et très important.* »<sup>6</sup>) produit des

<sup>2</sup> « La culture scientifique peut également être un formidable levier de lutte contre les inégalités sociales. » Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, p. 115.

<sup>3</sup> Philippe Meirieu, *Faire l'Ecole, faire la classe*, ESF, 2004.

<sup>4</sup> Aziz Jellab, Caroline Veltcheff, Didier Vin-Datiche, *L'évaluation en collège et lycée, Confiance et engagement des acteurs et des usagers*, Berger Levrault, 2014

<sup>5</sup> Philippe Meirieu, op cit.

<sup>6</sup> Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes, La tyrannie de la majorité*, Les éditions Autrement, 2005.

effets puissants (en termes d'émotions notamment) sur les élèves<sup>7</sup>. Nous veillons à produire des attributions positives à l'égard des élèves.

3. Les apprentissages résultent de l'interaction dynamique des émotions, de la motivation et de la cognition qui sont inextricablement liées. La machine cognitive a deux ressorts : la mémoire et l'attention. Nous développons une ingénierie de l'accompagnement comme nous avons développé une ingénierie de la transmission. Nous visons d'abord l'efficacité ou la performance mais aussi le bien-être.
4. Nous accueillons les élèves dans leur diversité. La mixité sociale de cet établissement est considérée comme une richesse et une opportunité pour apprendre à vivre ensemble. Quelques-uns nous rejoignent avec des codes et des pratiques éloignés<sup>8</sup> de nos standards : nous nous efforçons de les guider vers un usage adapté et raisonné des codes culturels et sociaux.
5. Nous sommes à la fois bienveillants et exigeants. Nous avons des ambitions pour chacun de nos élèves et nous tentons de créer les conditions pour que toutes les compétences et tous les talents puissent s'exprimer.
6. Nous nous efforçons d'informer les élèves sur l'évolution de leurs apprentissages, sur la maîtrise des connaissances, sur leurs savoir-faire. Nous ne survalorisons pas le caractère utilitaire de leurs démarches.
7. L'Ecole n'a pas le monopole des apprentissages. D'autres intervenants, qui pourront être nos partenaires, proposent des apprentissages formels. Mais les élèves, au travers de leurs activités électives (notamment leur usage des outils numériques), sont exposés à de multiples influences informelles<sup>9</sup>. Nous tenterons de capitaliser tout ce qui peut contribuer à une organisation hiérarchisée de leurs connaissances.

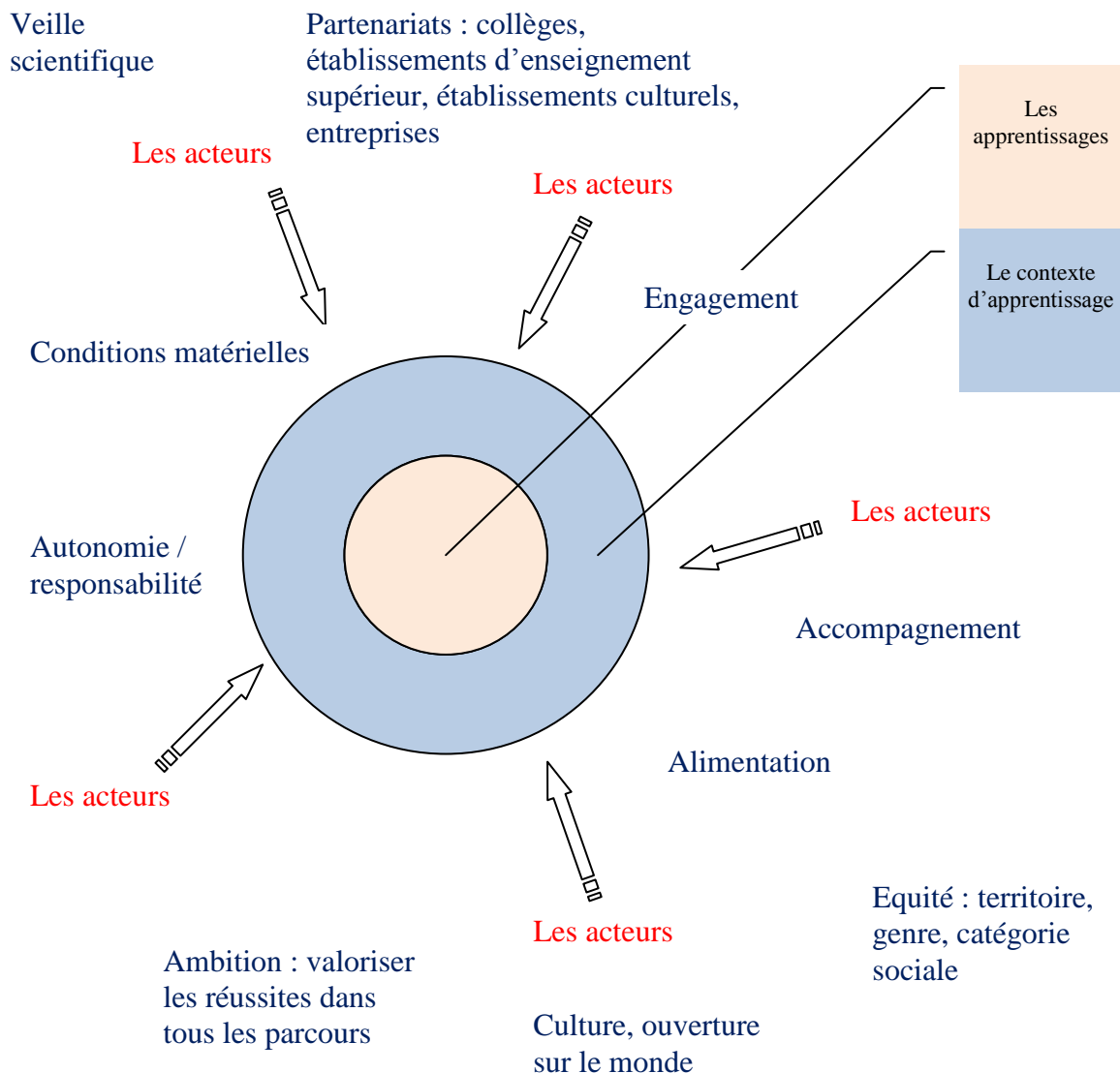
---

<sup>7</sup> Voir les travaux de Jean-Marc Monteil, professeur des universités dont les domaines de recherche sont la mémoire et les contextes dans les régulations des comportements et des performances cognitives.

<sup>8</sup> « *L'analyse des pratiques de temps libre des enfants montre tout d'abord que les enfants des secteurs de l'éducation prioritaire peuvent beaucoup moins que les autres compter sur leur environnement familial pour leur permettre de s'ouvrir au monde. Leur famille est moins que les autres le lieu privilégié de mise en lien avec les ressources culturelles extérieures. Les enfants sont moins mobiles, ils partent moins en vacances et en week-end. Lorsqu'ils partent, ils découvrent moins souvent des lieux différents. Ils profitent également moins que les autres de sorties culturelles dans la ville, ou des activités encadrées qui peuvent y être proposées, qu'elles soient sportives ou culturelles. Il y a moins de livres chez eux, et surtout, ils lisent moins que les autres.*

*[...] L'analyse du rythme de vie familial en lien avec les exigences que requiert l'école montre tout d'abord qu'il y a de fortes inégalités entre les familles, notamment sur les deux points clés que sont la durée du temps de sommeil pour les enfants et leur alimentation le matin avant de partir à l'école. Les enfants scolarisés en secteur d'éducation prioritaire dorment moins que les autres et s'alimentent moins systématiquement le matin avant la journée scolaire. Cela diminue leurs capacités d'attention et de concentration à l'école et ces enfants sont de fait, avant même le début de la journée scolaire, dans des conditions d'apprentissage moins favorables que les autres. »*, rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, p. 37.

<sup>9</sup> Anne Barrère, *L'éducation buissonnière*, Armand Colin, 2011



Pour les neuroscientifiques, **l'apprentissage** est un processus cérébral en réaction à un stimulus, alliant perception, traitement et intégration de l'information. Pour les éducateurs, il s'agit d'un processus actif conduisant à l'acquisition de connaissances et entraînant un changement de comportement persistant, mesurable et spécifique<sup>10</sup>.

« Le travail personnel demandé à l'élève est un élément essentiel dans l'acquisition des connaissances et des compétences. Il est aussi une source majeure d'inégalités. »<sup>11</sup>

Jean-Marc Monteil affirme que « *la pratique éducative n'est pas une science, pas plus que la pratique médicale. Mais la pratique médicale est informée par des sciences. La pratique éducative doit être informée par des sciences.* »

« *Il s'agit d'établir une relation réciproque entre pratique éducative et recherche sur l'apprentissage, similaire à la relation entre médecine et biologie, en créant et en entretenant un échange d'informations bidirectionnel et continu, nécessaire à une pratique éducative reposant sur ce qu'on sait du fonctionnement cérébral.* »<sup>12</sup>

Il pourrait être utile de créer un dispositif de veille scientifique pour partager nos découvertes, les mettre à la disposition de chacun et permettre une adaptation continue tenant compte de la recherche.

« *La théorie sans la pratique est vaine, la pratique sans la théorie est aveugle* », nous dit E. Kant.

<sup>10</sup> *Comprendre le cerveau : naissance d'une science de l'apprentissage*, OCDE, 2007, p. 28.

<sup>11</sup> Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, p. 81.

<sup>12</sup> *Comprendre le cerveau : naissance d'une science de l'apprentissage*, OCDE, 2007, pp. 17-18.

## 1. Développer un environnement propice aux apprentissages, au dépassement de soi et à l'ambition vers (et dans) l'enseignement supérieur

### 1.1. Développer des techniques d'enseignement qui mettent les élèves en action

#### 1.1.1. Accompagnement des parcours

L'accompagnement personnalisé est un dispositif au service de l'accompagnement des parcours. Les compétences qui y sont travaillées sont établies en fonction des besoins identifiés par les enseignants qui adoptent une posture spécifique nécessaire pour escorter, guider ou conduire<sup>13</sup>. La réussite de cette approche nécessite implication, motivation, respect et écoute active de la part de chaque élève.

D'autres formes d'accompagnement sont proposées lorsqu'elles semblent appropriées à la situation. L'équipe de vie scolaire peut être sollicitée dans ce cadre.

Nous favorisons, lorsque cela semble opportun, la coopération entre élèves. Cette modalité que nous pourrions nommer, après Maela Paul et Frédérique Lerbet-Séréni, *compagnonnage* est fondée sur la mutualité et la réciprocité et permet de partager et de construire en commun.<sup>14</sup> « Seul, on avance, mais à plusieurs, on va plus loin », écrit une jeune fille, membre du Conseil de la vie lycéenne et scolarisée en seconde en 2015 – 2016. Nous tenterons de mettre en place une « bourse à l'entraide et à l'échange de compétences » à l'échelle de l'établissement dont les élèves seront les porteurs et les bénéficiaires.

#### 1.1.2. Tutorat

Dans le dictionnaire des concepts-clés en pédagogie (Raynal et Rieunier, 1998), le tutorat est « un dispositif personnalisé d'accompagnement et d'aide aux études, mis en place dans certains établissements scolaires, pour permettre à l'élève ou à l'étudiant d'optimiser les conditions pédagogiques (ou logistiques) de sa formation »<sup>15</sup>.

Le tutorat est un outil mis en place au lycée afin d'offrir à chaque élève qui en a besoin la possibilité d'être conseillé et guidé par un adulte pour prendre en main son parcours de formation et d'orientation. Un protocole est rédigé pour définir le cadre de cette prise en charge. Les tuteurs peuvent bénéficier d'une formation spécifique.

#### 1.1.3. Relations avec les familles

Elles prennent corps avant même l'entrée au lycée de leurs enfants à l'occasion des séances d'information auxquelles les principaux des collèges de secteur nous convient. Elles se prolongent par un accueil des néo-lycéens et de leurs parents au printemps qui précède leur arrivée, puis des parents quelques jours après la rentrée. Des contacts peuvent être établis avec les familles des élèves de seconde dès l'automne, après le bilan de mi-trimestre. Des réunions parents-professeurs sont organisées pour chaque niveau ante-baccalauréat. Les relations avec les représentants des parents d'élèves sont fréquentes. L'espace numérique de travail (ENT) devra être mieux utilisé. Dans l'hypothèse d'une réorganisation des locaux, nous inviterons la collectivité à aménager un espace dédié, conformément aux recommandations publiées dans le BOEN n° 38 du 17 octobre 2013.

<sup>13</sup> *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Maela Paul, L'Harmattan, 2004

<sup>14</sup> *ibidem*

<sup>15</sup> Cité par Françoise Poyet dans *Technologies numériques et formation – Freins et leviers*, L'Harmattan, 2015.

#### 1.1.4. Mise en place d'une veille sur la recherche

Des travaux de recherche sont régulièrement publiés dans des domaines qui intéressent notre pratique professionnelle. Nous créons un dispositif de veille dans lequel les professeurs-documentalistes peuvent jouer un rôle central. Nous créons un espace d'échanges dans l'espace numérique de travail. Le CDI propose des ouvrages aux personnels.

#### 1.1.5. Formation continue et expérimentation dans la collégialité

Nous saisissons toutes les occasions de permettre aux enseignants de travailler ensemble et avec les autres composantes de l'établissement. Cette collégialité est un gage de cohérence dans nos actions auprès des élèves. Nous favorisons la mise en place d'actions de formation continue sur site pour nous accorder des temps de réflexion sur nos pratiques et nos innovations.

#### 1.1.6. CDI

Le centre de documentation et d'information met ses ressources documentaires à la disposition de tout membre de la communauté éducative. Lieu de travail convivial et calme, les élèves y construisent leurs compétences sous la conduite de leurs professeurs ou en autonomie, avec l'aide des documentalistes. Ils sont guidés vers une utilisation responsable et raisonnée des outils numériques qui implique une prise de distance critique.

### 1.2. Nourrir la liaison inter-degrés

Les relations sont devenues régulières entre le lycée et la plupart des collèges de secteur, pour l'organisation des forums post-3<sup>ème</sup>, pour les rencontres avec les élèves de 3<sup>ème</sup> et leurs parents. Dans plusieurs disciplines, des travaux de réflexion communs sont en cours. Notre volonté est d'étendre cette démarche à de nouvelles disciplines.

Nous sommes attentifs à la mise en place de la réforme du collège. Des modalités nouvelles de liaison seront peut-être à imaginer, en ce qui concerne les sections européennes notamment.

Nous pensons que notre approche des modalités des apprentissages mérite une mutualisation inter-degrés. Nous favoriserons les opportunités de travail ou de formation en commun, au-delà du collège jusqu'au 1<sup>er</sup> degré.

Nous sommes engagés dans une démarche d'accompagnement des poursuites d'études dans des champs disciplinaires qui ne sont pas présents au lycée Ango. Cette politique sera poursuivie, et enrichie si nécessaire.

### 1.3. Consolider nos relations avec l'enseignement supérieur

Plusieurs initiatives ont été engagées ces dernières années. Un effort particulier devra être consenti pour mieux communiquer sur ces opérations.

#### 1.3.1. Université de Rouen

Nous avons noué une relation privilégiée avec l'Université de Rouen. Elle prend la forme d'actions d'information auprès des élèves (anciens élèves) ou auprès des parents (soirée à la mi-janvier) ou encore auprès des professeurs de l'établissement.

Elle se concrétise surtout par des situations d'enseignement menées par des enseignants du supérieur devant les lycéens ou par l'accueil de lycéens sur les sites de l'Université.

Nous poursuivrons cette coopération et chercherons à construire de nouveaux projets en commun.

Nous tenterons de gommer les difficultés matérielles de déplacement par la mise en œuvre de techniques (visioconférences) que nous avons expérimentées dans d'autres circonstances.

Nous visons à peaufiner la sensibilisation aux filières de l'enseignement supérieur et à la vie étudiante puisque ses modalités y conditionnent en partie la réussite.

#### 1.3.2. IEP de Rennes

Le lycée Jehan – Ango, dans le cadre de sa politique de soutien à l'ambition des élèves, et l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, dans le cadre de sa politique de démocratisation du recrutement, ont signé une convention qui permet aux candidats retenus par l'IEP de bénéficier d'un accompagnement à la préparation du concours d'entrée.

Nous privilégions l'accès des élèves des séries ES et L à cette préparation dans un souci de cohérence enseignement secondaire – enseignement supérieur et de valorisation de ces séries.

Le succès au concours n'est pas l'objectif unique de cette démarche qui sera un succès si nous permettons aux élèves inscrits de se projeter vers des études ambitieuses.

#### 1.3.3. La classe préparatoire aux grandes écoles du lycée Les Bruyères

Deux enseignants de l'établissement sont des référents de cette CPGE qui accueille des bacheliers technologiques. Un projet, baptisé CLAP permet, comme pour l'IEP de Rennes, de soutenir l'ambition, voire de la susciter, des élèves de la filière STMG.

#### 1.3.4. Autres partenaires

Nous avons noué des relations avec un partenaire extérieur dans la perspective d'ouvrir aux jeunes filles de l'établissement la possibilité de se déplacer dans des entreprises traditionnellement masculines, d'y rencontrer des femmes qui y travaillent. Nous valoriserons toutes les nouvelles initiatives destinées à remettre en cause les stéréotypes de genre dans le cadre de la réflexion relative à l'orientation de nos élèves.

### 1.4. Offrir un environnement en phase avec nos principes de bienveillance

#### 1.4.1. L'accueil

Michel Develay, professeur émérite des universités de Lyon, plaide pour une « écologie de la réussite ». Si l'on considère que l'écologie s'intéresse aux interrelations entre les différentes espèces vivant dans un environnement donné, nous pouvons regarder l'établissement scolaire comme « le lieu d'interactions entre plusieurs catégories d'acteurs pour aider les élèves à se socialiser à travers les apprentissages qui s'y déroulent. »

Tous les services contribuent au bon fonctionnement de l'établissement et à l'atteinte de nos objectifs en termes de réussite des élèves.

L'attention de ceux-ci est attirée sur la part que tous les personnels prennent au bon fonctionnement du lycée.

#### 1.4.2. La gestion de la mixité sociale et scolaire

« La ségrégation sociale est associée à des attitudes moins citoyennes, moins tolérantes, à des capacités de communication et de délibérations moins approfondies, ainsi qu'à une défiance dans les institutions plus élevée... à l'opposé, les recherches montrent également dans quelles conditions davantage de mixités sociale et scolaire garantissent des apprentissages

bénéfiques pour tous les élèves, qu'ils soient en difficulté ou scolairement avancés. »<sup>16</sup>

Des expériences menées (souvent à l'étranger), il est possible de tirer quelques enseignements :

- Une démarche de dialogue et de coopération avec les parents est nécessaire.
- Des formes pédagogiques différenciées et coopératives facilitent la gestion de l'hétérogénéité scolaire et sociale.
- Une vigilance quant à l'égalité et la qualité de l'offre de formation est cruciale.

La composition des classes constitue un enjeu fort de la problématique sur cette mixité<sup>17</sup>. Nous y attachons une très grande attention au moment de la préparation de rentrée.

Nous tentons de minimiser les effets des stéréotypes liés au genre en proposant aux jeunes filles des rencontres ou des projets en lien avec des filières d'enseignement ou professionnelles traditionnellement masculines.

Nous alimentons une base d'indicateurs pour assurer le contrôle de ces éléments que nous rapportons aux effets induits.

Les projets communs « inter-filières » participent également à la mixité positivement. Nous les encourageons.

#### 1.4.3. La prévention

L'établissement a désigné deux chargés de prévention.

Nous nous sommes donné deux priorités : mettre au point le document unique d'évaluation des risques et finaliser le plan particulier de mise en sûreté. Ces démarches doivent être abouties au cours de l'année 2015-2016.

Les opérations de correction réalisables en interne le sont au fur et à mesure et compte tenu de l'urgence et de la disponibilité des agents. La collectivité de rattachement est sollicitée pour les dossiers plus conséquents.

Dès lors que des travaux seront entrepris, nous réfléchissons avec la Région Normandie pour diminuer nos dépenses énergétiques.

Le CESC, piloté par le Proviseur adjoint, fait des propositions qui lui sont propres en lien avec le service de santé.

## 2. Entretien et enrichir nos partenariats pour assurer l'ouverture nécessaire sur le monde

### 2.1. Appariements

Des partenariats anciens existent entre le lycée Jehan-Ango et des établissements étrangers. Malgré les difficultés que nous rencontrons pour faire vivre ces appariements, nous réaffirmons l'intérêt que nous portons à cette modalité et la privilégions à chaque fois que cela est possible.

### 2.2. Partenariats avec Dieppe Scène Nationale

Ces partenariats sont indispensables au fonctionnement de nos enseignements artistiques (Théâtre et Cinéma – Audiovisuel). Mais au-delà, DSN est un partenaire privilégié qui nous permet de proposer à nos élèves des spectacles vivants ou la projection de films qui s'inscrivent dans nos démarches pédagogiques.

Nous devons nourrir cette relation de qualité car une partie conséquente de l'ouverture culturelle que nous proposons en dépend.

<sup>16</sup> « Mixités sociale et scolaire à l'école : agir, impliquer, informer. Les préconisations du CNESCO », juin 2015

<sup>17</sup> « le fait de constituer des établissements et des classes où se rencontrent des jeunes de milieux socio-économiques différents a un effet bénéfique sur la réussite scolaire des jeunes d'origine populaire », Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, p. 91.

### 2.3. Partenariat avec la Ville de Dieppe

Une des priorités que s'est données la municipalité porte sur la jeunesse. Cet engagement ne peut laisser indifférente la structure qui rassemble chaque jour le plus grand nombre de jeunes sur le territoire.

Nous sommes présents, ès qualité, dans un certain nombre d'instances de consultation ou de concertation mises en place par la Ville. Il est important que nous puissions continuer à y siéger parce que cela nous permet de rencontrer les différents acteurs de la ville qui agissent dans le domaine de l'éducation et de leur faire entendre la voix de l'Education nationale, de leur faire connaître notre travail.

La reconnaissance que nous y gagnons peut déboucher sur des coopérations fructueuses : concours de plaidoirie, service culturel, service de la communication, Oxygène, Foyer Duquesne.

### 2.4. Partenariat avec la médiathèque Jean – Renoir

Les relations avec la médiathèque ont été renouvelées à l'occasion de la mise en place d'un accès numérique aux ressources offert aux usagers de la médiathèque.

Au début de l'année 2015 – 2016, une rencontre a permis de fixer un certain nombre de champs de coopération possibles. Parmi eux, l'accueil formalisé de nos élèves de 1<sup>ère</sup> qui se rendent à Jean – Renoir dans le cadre de leurs recherches pour les TPE.

Cette coopération est à prolonger et à diversifier. Associer des responsables de l'équipement municipal à la communication sur les possibilités offertes par ce partenariat permettrait d'assurer une information plus pertinente.

### 2.5. Partenariat avec le conservatoire Camille – Saint-Saëns

Des projets ponctuels sont menés en collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD). Depuis la rentrée 2015 – 2016, les activités théâtrales du CRD sont hébergées au lycée.

Tout le potentiel de cette coopération n'a pas encore été exploité. Un travail de réflexion mérite d'être engagé dans ce domaine.

### 2.6. Partenariat avec le Château Musée

De même, le Château Musée nous accueille régulièrement pour des projets ponctuels. Il a été un interlocuteur privilégié, comme Dieppe Ville d'arts et d'histoire, pour des projets d'accompagnement personnalisé de la filière tertiaire.

Une formalisation de nos relations peut être envisagée.

### 2.7. Partenariat avec l'Académie Bach

Installée à Arques la Bataille, l'Académie Bach est connue pour son festival de fin d'été.

Les contacts n'en sont qu'aux prémices mais les relations que nous pourrions développer avec cette association culturelle reconnue par la Délégation Académique à l'Action Culturelle (Rectorat) sont potentiellement très riches, pour le théâtre, pour le Cinéma-Audiovisuel, pour les mathématiques...

### 2.8. Partenariats et relations avec le monde économique

#### 2.8.1. Partenariat avec l'ordre des experts-comptables de Normandie

Afin de promouvoir la filière comptable au niveau de l'enseignement supérieur, un partenariat entre l'ordre des experts-comptables de Normandie a été passé avec le Rectorat de Rouen.

Le lycée Jehan Ango possédant une formation de BTS comptable profite de fait de cette relation privilégiée.

L'opération, intitulée « *Parce que votre avenir compte* », a permis d'apporter des informations sur les métiers de la gestion, les exigences des entreprises et les parcours divers susceptibles de créer de la motivation et de l'ambition pour les élèves.



## 2.8.2. Centre des jeunes dirigeants

Le CJD est une organisation qui joue un rôle très important au cours de la soirée annuelle consacrée à des simulations de soutien des projets des étudiants du BTS NRC. Il nous permet également d'entretenir des relations avec le réseau des entreprises dont les dirigeants se mettent à notre disposition pour cet exercice.

## 2.8.3. Relations avec le monde économique

Elles sont nombreuses et prennent des formes très variées : visites d'entreprises, interventions de professionnels sous forme de conférences, de compléments de cours (fiscalité, paye en BTS CG), participations de professionnels aux jurys de BTS et lors d'actions d'orientation, stages en entreprises... Nous devons les nourrir car elles constituent un apport nécessaire à la formation des élèves et des étudiants, elles permettent de l'ancrer dans la réalité économique et d'entretenir un réseau indispensable, pour la recherche de stages notamment.

Nous pourrions les mettre à profit pour organiser des « conférences » sur les métiers inscrites dans la démarche de réflexion sur l'orientation. Des parents d'élèves pourraient également être sollicités.

Nous travaillons avec un certain nombre de producteurs locaux pour la restauration. Nous pourrions élaborer des dispositifs permettant de montrer l'engagement de l'établissement dans la promotion des filières courtes.

## 3. Développer un environnement propice à la prise de responsabilité par les élèves pour former des citoyens

Notre règlement intérieur énonce les règles du **vivre ensemble** et a l'ambition de faciliter les rapports entre les acteurs de la communauté éducative et de contribuer à l'apprentissage de la responsabilité par les élèves.

Il s'appuie sur des valeurs spécifiques, notamment le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions et affirme le droit à des garanties de protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale.

Le respect mutuel entre adultes et élèves et des élèves entre eux, constitue également un des fondements de la vie collective, de même que le respect du travail de chacun.

### 3.1. Au cœur de leurs apprentissages

Notre action dans ce domaine s'inspirera le plus possible des *Principes pour notre action*. Ces principes ne se concrétiseront pas identiquement dans tous les environnements d'apprentissage. Ils sont flexibles et susceptibles d'être adaptés aux circonstances. Mais ils doivent être mobilisés dans leur ensemble car leur force et leur pertinence viennent de leur somme.

La capacité à apprendre et à appliquer/intégrer en permanence de nouvelles connaissances et compétences est plus que jamais essentielle. Nos élèves doivent devenir des apprenants autonomes<sup>18</sup>, notamment parce qu'ils se préparent à des emplois qui n'existent pas encore, à utiliser des technologies qui n'ont pas encore été inventées et donc à résoudre des problèmes qui n'ont pas encore été identifiés. La capacité à apprendre tout au long de la vie, que nous cherchons à construire, est fondamentale pour développer la *compétence d'adaptation*. Cela passe par des phases où nous conduisons la transmission, d'autres où nous guidons les apprentissages des élèves et des étudiants et d'autres enfin où nous les escortons dans la prise de responsabilité.

---

<sup>18</sup> ... nous devons partir du présupposé que *tous nos élèves peuvent être autonomes, mais qu'ils ne le sont pas encore - que, peut-être, ils ne le seront jamais complètement - mais que c'est à nous, dans nos classes, d'inventer des dispositifs qui développent chez eux des capacités qui contribueront à construire leur autonomie. Si le néologisme n'était pas un peu lourd je dirais volontiers que nos élèves ne sont pas autonomes mais "autonomisables",* Philippe Meirieu, (<http://www.meirieu.com/CLASSEAUQUOTIDIEN/formationautonomie.htm>, consulté le 18 mai 2016)

Nous valorisons le goût de l'effort, le travail personnel et la persévérance auxquels nous aidons les élèves à donner un sens, si nécessaire.

<b>STRATEGIES METACOGNITIVES</b>	<b>STRATEGIES DE GESTION</b>	<b>STRATEGIES MOTIVATIONNELLES</b>
La planification	Choisir un rythme d'apprentissage	Se fixer des buts à atteindre
Le monitoring	Choisir un lieu d'apprentissage	Se donner des défis à relever
L'autoévaluation	Choisir des ressources humaines et matérielles	Se récompenser <sup>19</sup>

Nous recourons, autant que de besoin, à l'apprentissage coopératif<sup>20</sup>, celui par lequel les élèves collaborent et sont responsables de leurs propres apprentissages et de ceux de leurs pairs. Nous favorisons la coopération également dans le temps non contraint de leur travail de lycéens (cf. chapitre 1.1.1.).

Notre investissement actuel dans une variété de concours ou olympiades permet de mettre en jeu cette modalité. Il est en cohérence avec la démarche d'autonomisation que nous promovons vers l'émancipation.

### 3.2. Au sein des instances du lycée

#### 3.2.1.L'UNSS

L'association sportive du lycée Jehan-Ango est l'une des plus dynamiques de l'Académie. Ses équipes sont régulièrement qualifiées pour participer aux phases finales des championnats de France UNSS.

Nous (l'équipe de professeurs d'EPS particulièrement) poursuivons notre mobilisation pour maintenir les adhésions à leur niveau actuel. Cet engagement des élèves présente un triple intérêt : une pratique sportive encadrée (pour un coût souvent inférieur à celui des clubs), le développement du sens de l'engagement y compris dans des activités d'arbitrage, le sentiment d'appartenance à une entité qui est en elle-même une source de motivation.

Il nous faut progresser encore dans le domaine de l'implication des élèves dans l'administration de l'association.

#### 3.2.2.Le FSE

Le Foyer socio-éducatif est l'instance support des activités développées depuis quelque temps à la cafétéria. Le fonctionnement de cette association pourrait être pensé avec une participation plus active des élèves. Sa transformation en Maison des lycéens est une question dont la pertinence pourra être interrogée pendant la durée de ce projet.

<sup>19</sup> Ce tableau peut être retrouvé dans *La motivation en milieu scolaire*, Rolland Viau, De Boeck, 1999

<sup>20</sup> Comme beaucoup d'équipes pédagogiques et éducatives le montrent par leur action, la coopération au service des apprentissages n'est nullement une utopie pédagogique. Il existe d'ores et déjà des écoles et des établissements qui ont engagé des projets pédagogiques fondés à la fois sur l'exigence et la bienveillance et qui font réussir les élèves en misant plus sur la coopération et la solidarité que sur la compétition. Ces actions font écho aux nombreuses études sur le sujet, synthétisées dans une note d'analyse du Centre d'analyse stratégique<sup>20</sup> (aujourd'hui France stratégie) qui montrent que, pour faire réussir les élèves, il faut notamment : « *Systématiser la réalisation de travaux collectifs tout au long du cursus scolaire pour renforcer la coopération entre les élèves* » [...] La note du centre d'analyse stratégique citée plus haut, indique qu'il est « *démontré que les élèves habitués à travailler en groupe ont tendance à se sentir mieux à l'école et à avoir une confiance plus élevée non seulement envers les autres élèves, mais aussi envers les enseignants, l'école et les institutions en général* », Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, pp. 106-108.

### 3.2.3. Le CVL

Les élèves élus au CVL sont à l'écoute de leurs camarades sur tous les aspects de la vie au lycée. Nous poursuivons le dialogue que nous avons entrepris avec eux et cherchons ensemble des réponses aux problématiques examinées. Les propositions en matière de sensibilisation au respect de la propreté des espaces de vie sont à mettre en œuvre rapidement.

Nous mettons en place des outils qui permettent de rendre compte de leur action.

Développer des projets communs avec des établissements au profil différent du nôtre contribue à la construction d'attitudes positives chez les jeunes et à la formation de citoyens ouverts. Nous encourageons et accompagnons ces projets.

Nous solliciterons également nos élus au CVL pour qu'ils poursuivent leur action au niveau académique et siègent au CAVL.

### 3.2.4. Le CESC

C'est sous l'égide du CESC que nous avons pendant quatre années sensibilisé les élèves de seconde aux risques engendrés par l'usage de produits psychotropes. Cette action a pris fin, pour des raisons financières à la rentrée 2015.

Des initiatives de sensibilisation aux troubles DYS- sont à élaborer.

Nous sommes institutionnellement incités à procéder à des rapprochements pour créer des CESC inter-établissements. L'existence de certaines actions dépendra des financements que nous ne pourrions obtenir que dans ce cadre.

Si nous souhaitons garantir la participation des élèves à la prise de décision et aux actions proposées, il nous faudra imaginer des modes de fonctionnement idoines. Nous devons faire preuve d'imagination.

Si le volet *Santé* a été exploré, celui de la *Citoyenneté* a été plus délaissé. Pourtant, ce dernier qui a fait l'objet de plusieurs projets d'importance ces dernières années dans le cadre de l'accompagnement personnalisé par exemple (la liberté d'expression en 2014-2015, le devoir de mémoire en 2015-2016), offre des possibilités de coopération entre les élèves et les adultes.

Des synergies sont à rechercher.

Ainsi en est-il de la question de la gestion de nos déchets. Les actions que nous proposerons seront de nature à développer le sens de la responsabilité. Cette question rejoint des préoccupations générales qui sont aussi celles de notre collectivité de rattachement. Nous essaierons de valoriser toutes les initiatives dans ce domaine mais aussi de mieux communiquer sur nos actions existantes.

Notre objectif est d'entraîner la communauté scolaire dans une démarche vertueuse.

### 3.2.5. Les conseils de classe

Les délégués des élèves sont membres à part entière du conseil de classe. Pour cette raison, ils n'interviennent pas en leur nom propre et nous évitons de les interpeller en tant qu'élève.

Les tâches qui reviennent aux délégués des élèves concernent l'avant, le pendant et l'après des conseils. Elles peuvent revêtir une certaine complexité, notamment pour les élèves de seconde (collecter des informations, préparer une synthèse, prendre des notes, rendre compte...) qui mérite une préparation/formation à l'exercice de la fonction.

### 3.2.6. Le conseil d'administration

Les représentants des élèves et des étudiants au Conseil d'administration sont le vice-président du CVL (ou son suppléant), un délégué de classe (ou son

suppléant) élu par les étudiants et trois délégués de classe (ou leurs suppléants) élus par l'assemblée générale des délégués. Une séance d'information préalable à l'élection est destinée à rendre le choix raisonné.

Une réflexion sur les modalités de sensibilisation devra être menée pour améliorer leur efficacité.

Une préparation des élèves et des étudiants élus à exercer leurs missions dans un cadre qui leur sera présenté sera proposée par les équipes de direction et de vie scolaire. Les autres personnels qui le souhaitent pourront y être associés.

### 3.3. Dans la gestion de leurs espaces ou de leurs activités

#### 3.3.1. Cafétéria

La cafétéria a été rénovée en 2014. Sa configuration actuelle est le résultat d'un travail des élèves en collaboration avec des animateurs de l'association Oxygène et de l'équipe de Vie scolaire et l'intervention des agents techniques de l'établissement.

Nous avons pour ambition de développer l'autonomie, la prise de responsabilités et d'initiatives en gérant l'ouverture et en nous assurant du bon fonctionnement de la salle dédiée à la détente des élèves dans le lycée, ainsi qu'en proposant la vente de boissons chaudes et le prêt de jeux de société.

Les élèves responsables de la cafétéria, tout d'abord formés à ces responsabilités par les CPE, sont accompagnés au quotidien par l'équipe de la vie scolaire qui a mis en place des outils et des procédures facilitant l'accomplissement de ces différentes tâches.

#### 3.3.2. Club échecs

La raison première de la création du club échecs était de promouvoir la pratique du jeu d'échecs, reconnu d'intérêt pédagogique et vecteur de lien social.

Son existence permet également de favoriser la participation des élèves de tous niveaux à des rencontres inter-établissements.

Mais l'organisation adoptée permet aussi de construire des compétences qui favorisent la prise de responsabilités et l'autonomie. Guidés et conseillés par un professeur, ce sont des élèves motivés qui animent le club en utilisant au mieux leurs compétences ; les joueurs les plus expérimentés, en particulier, organisent et prennent en charge l'animation des séances et l'initiation des débutants. Cette première expérience d'animation devra leur servir de tremplin pour le passage du diplôme d'initiateur fédéral.

## 4. S'approprier les outils numériques et les mettre en œuvre de façon raisonnée pour rendre les élèves aptes à s'adapter

### 4.1. L'infrastructure et les équipements

Depuis 4 ans, un effort d'équipement en vidéo-projection a été consenti par l'établissement avec le soutien de la Région. Le câblage du bâtiment des langues est un progrès incontestable. Deux problèmes importants constituent encore des freins à l'usage des outils numériques à l'heure actuelle : le flux à l'entrée et le réseau à l'intérieur de l'établissement. Pour ce qui concerne le deuxième point, l'architecture finale est arrêtée. Des relances devront être faites auprès de la collectivité de rattachement (responsable de cet équipement) pour que les travaux prévus soient réalisés dans les meilleurs délais. S'agissant du débit, le problème est plus complexe puisqu'il concerne plusieurs acteurs. Le raccordement au réseau Syrhano est peut-être une piste à suggérer, à moins que l'équipement en fibre optique du territoire n'intervienne vite.

Aujourd'hui, une grande majorité des élèves dispose d'un équipement (le plus souvent mobile) personnel. Mais, « à supposer que les inégalités concernent de moins en moins les équipements, elles demeureront intellectuelles et culturelles. Comme le rappelle la

directrice de la DNE [Direction du Numérique Educatif], « *De nombreuses études portant sur les populations défavorisées ont montré qu'il ne suffit pas d'être équipé, encore faut-il savoir utiliser de manière pertinente les outils pour s'informer, se cultiver, échanger et publier sur la toile, accéder aux services (les services publics sont de plus en plus dématérialisés)* »<sup>21</sup>

#### 4.2. Réflexion sur les changements que ces outils introduisent sur les méthodes d'apprentissages

Si nous devons lutter contre une tendance à la confiance aveugle au tout-technique car « la technologie numérique n'est ni une fin ni un but en soi », nous devons admettre que la technologie est structurante. Comme l'a dit Marshall McLuhan, « nous donnons forme à nos outils, puis nos outils nous donnent forme ».

Nous avons conscience que l'existence de ces outils est de nature à changer le rapport à la construction des savoirs. Les échanges qui ont été menés sur ce sujet montrent que cela soulève beaucoup de questions. Introduire progressivement ces changements et partager avec des collègues ayant déjà pratiqué sont les stratégies privilégiées.

Cette introduction devra être adossée à des règles éthiques qu'il nous faudra nous approprier individuellement et collectivement.

Apprendre n'est jamais une activité totalement solitaire. Aussi tenterons-nous d'utiliser les potentialités des technologies numériques pour favoriser des « communautés » d'apprentissage collaboratives (cf. 1.1).

#### 4.3. Formation continue des personnels

##### 4.3.1. Les personnels enseignants

Un recensement des compétences, des usages et des besoins a été effectué. Des propositions de formation conformes aux attentes des répondants ont été faites. D'autres devront intervenir au cours des mois qui viennent.

##### 4.3.2. Les personnels non enseignants

Ils devront être accompagnés dans la prise en mains de l'ENT. Un recensement des usages intéressant leurs missions dans l'établissement sera effectué à cette occasion. Les administrateurs délégués s'assureront que les outils idoines sont mis à disposition.

##### 4.3.3. Les parents d'élèves

L'ENT est un moyen de communiquer de façon plus régulière avec les familles. Nous partagerons régulièrement nos observations avec le prestataire retenu par la collectivité de rattachement pour en rendre l'accès aisé. Nous n'ignorons pas que cet objectif d'amélioration de la relation avec les familles peut être, dans certains cas, source d'éloignement. Nous adapterons notre communication lorsque nous aurons conscience que cette situation survient.

#### 4.4. Les outils numériques au service du travail autonome des élèves

« Le numérique ne sert à rien en lui-même, « *s'il n'est pas intégré à une stratégie pédagogique ou éducative, s'il n'est pas accompagné de médiation humaine, si son usage n'est pas sous-tendu par des objectifs clairs et précis. [...] Les outils numériques ne sont pas une solution en eux-mêmes, ils n'ont pas d'efficacité intrinsèque et directe sur les apprentissages, mais ils peuvent faciliter et démultiplier les effets de certaines pratiques pédagogiques ou éducatives (travail collaboratif, démarche de projet, interdisciplinarité, individualisation, évaluation positive...)* »<sup>22</sup>

Des outils qui favorisent l'apprentissage collaboratif existent. Ils pourraient utilement être introduits dans la tenue du carnet de bord des TPE, la menée d'un projet en

<sup>21</sup> Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, pp. 114.

<sup>22</sup> Rapport de Jean-Paul Delahaye, IGEN, *Grande pauvreté et réussite scolaire*, mars 2015, p. 113

Littérature et société ou un exposé en Langues. Ils peuvent être mis au service d'échanges entre les élèves sur la manière de résoudre un problème ou de réaliser une tâche.

Des expériences ont déjà eu lieu dans ce domaine. La formation continue et la collégialité seront mises au service de leur partage.